

27 juin 2003 -17:00

Appartient à [CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003](#)

Rénovation des Musées royaux des Beaux-Arts

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé, dans le cadre de la discipline budgétaire, la procédure d'engagement du dossier d'investissement relatif aux travaux d'aménagement de la brasserie et de l'Artshop des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé, dans le cadre de la discipline budgétaire, la procédure d'engagement du dossier d'investissement relatif aux travaux d'aménagement de la brasserie et de l'Artshop des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Les travaux, qui sont les derniers de la rénovation du bâtiment Gresham-Argenteau, ont été attribués à l'entreprise Ardicor s.a.. Tout doit être terminé pour septembre 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe